

Discours des vœux 2025

Samedi 18 janvier

Chers collègues élus,

Chères Pénivauvoises, chers Pénivauvois,

Chers amis, chers enfants,

C'est avec grand plaisir que je vous accueille aujourd'hui pour vous présenter mes vœux les plus sincères pour cette nouvelle année 2025. Certains se sont interrogés sur l'opportunité de maintenir ses vœux dans le contexte actuel. Nous avons fait le choix de conserver ce lien traditionnel et nécessaire avec vos tous. C'est en effet un temps qui m'est cher, car il nous permet de nous réunir : habitants, associations, partenaires, et tous ceux qui œuvrent à et pour Vaux-le-Pénil.

Une nouvelle année que nous espérons, tous ensemble, plus sereine, plus solidaire et plus prospère. L'occasion est également donnée de faire un point sur l'année écoulée, de partager avec vous les enjeux qui marquent notre territoire, mais aussi de vous faire part des défis qui attendent notre commune.

L'année 2024 a été une année particulièrement éprouvante pour notre pays. Si la crise sanitaire est désormais derrière nous, la France a dû faire face à de nouveaux défis d'ampleur, tant sur le plan économique que social et politique. Les répercussions de la **guerre en Ukraine ont toujours plus d'impacts** sur les prix de l'énergie et des matières premières. L'inflation qui en a résulté a lourdement affecté les ménages, les entreprises et, bien sûr, nos collectivités, déjà confrontées à une gestion budgétaire difficile et contrainte.

Cette question de l'inflation a pris une place centrale, érodant le pouvoir d'achat de nombre de nos concitoyens.

Cette situation a renforcé le fossé des inégalités sociales et a exacerbé les tensions dans plusieurs secteurs de notre société.

Dans ce contexte, la réforme des retraites, la gestion de la transition énergétique, ou encore la décentralisation des politiques publiques ont alimenté de nombreux débats et tensions.

Nous avons aussi subi en 2024 **un climat politique national particulièrement incertain**, avec des difficultés à maintenir une majorité stable à l'Assemblée nationale, qui ont conduit à la dissolution de celle-ci en juin dernier. Cette situation a bien entendu eu des répercussions au niveau local, car il est toujours plus difficile de gouverner dans un environnement de grande instabilité.

Ces incertitudes, alimentées par le non vote de la Loi de finances, un projet de baisse de la récupération de la TVA mais également la diminution des sources de financement, **imposent une pression supplémentaire** aux collectivités.

Chères habitantes, chers habitants, c'est en tant que Maire, au cœur de cette réalité locale, que je vous parle aujourd'hui.

L'année écoulée a été marquée par des difficultés croissantes pour nos communes. Vous le savez, elles portent au quotidien des missions essentielles au bon fonctionnement de la vie publique : **sécurité, éducation, aide sociale, entretien des infrastructures, sans oublier les services culturels, sportifs et de proximité**, qui rendent notre territoire vivant et dynamique.

La **recherche de recettes et de subventions** est donc une priorité, qui doit suivre une double temporalité : le budget annuel et les projets trans-mandats. La recherche de subventions via les plateformes peut d'ailleurs parfois s'avérer complexe en raison de la multitude de critères à remplir et des exigences administratives strictes, couplées à des délais imposés.

En allant directement plaider les dossiers de la communes, 1M d'€ ont été attribués par le Département au titre du Fonds d'Aménagement Communal pour le **projet de rénovation de l'école Romain Rolland**.

En matière de **sécurisation des espaces publics**, 70 000€ ont aussi été attribués pour les phases 1 et 2 du déploiement de la vidéo protection au titre du Bouclier de sécurité départemental.

Mais, comme vous le savez, l'État n'a cessé de déléguer de nouvelles missions aux collectivités locales, tout en réduisant les dotations financières qui nous étaient attribuées. Cette politique de "désengagement" de l'État a un impact direct sur nos capacités à financer et à offrir les services que vous attendez et que vous méritez. À chaque nouvelle année, nous faisons face à une équation de plus en plus difficile à résoudre : celle d'assurer **une gestion rigoureuse de notre budget tout en continuant à répondre aux besoins croissants de notre population**.

Ils sont en constante augmentation, que ce soit en matière de santé, d'éducation, de voirie ou de sécurité. Ce paradoxe entre des besoins toujours plus importants et des ressources toujours plus limitées est l'une des plus grandes difficultés auxquelles nous devons faire face. L'augmentation de la fréquentation de nos restaurants scolaires (+5% en 2024, ce qui représente près de 114 000 repas servis en 2024 sur nos deux restaurants scolaires), des accueils pré et post scolaires, des centres de loisirs, nous rassure sur leur qualité mais pèse sur nos finances.

Nous continuerons à investir dans les infrastructures, dans les écoles, dans la culture, mais aussi dans tout ce qui permettra de moderniser nos services publics, sans augmenter les taux fiscaux et en poursuivant un programme pluriannuel d'investissement ambitieux.

Ces investissements, inscrits dans **nos plans pluriannuels d'investissement**, se poursuivent en effet, en tenant compte de ces nouvelles contraintes.

1* En ce qui concerne le PPI Voirie, nous continuerons notre engagement dans le développement des liaisons **douces** qui offrent un espace sécurisé pour les cyclistes et piétons, favorisant une mobilité active et respectueuse de l'environnement.

C'est dans ce cadre que nous poursuivrons la **rénovation des voiries** qui représente pour 2023 et 2024 pas moins de 4 millions d'euros. Nous avons donc décidé en 2024 de poursuivre les travaux du Moustier sur l'avenue du Général de Gaulle jusqu'à la sortie de ville, ainsi que

sur l'avenue des Acacias jusqu'au Tennis. Ces investissements participent à l'attractivité, à l'embellissement et la sécurisation des espaces publics de notre commune.

En 2024, nous avons bien sûr poursuivi **d'autres travaux de voirie** notamment :

Rond-point Clos St-Martin et intersection Terre blanche, Rues de Crespy et Mare à Quenette pour un montant de 300 000 €.

2* Le projet de la Ferme des Jeux permettra à notre centre culturel d'accueillir toutes les associations culturelles dans un cadre de fonctionnement thermique et énergétique économique et permettant d'accueillir les personnes à mobilité réduite.

Les nouveaux aménagements permettront aussi à nos associations de travailler dans un environnement fonctionnel (salles, locaux de stockage...). Pour rappel, ces travaux correspondent à la phase 1 du projet patrimonial, qui permet d'éviter que nos associations localisées aux communs du château ne se retrouvent à la rue. En 2024, un marché avait été lancé et va être prochainement relancé.

3* Le Plan Pluriannuel d'Investissements sur la vidéo protection et la sécurisation des espaces publics avec le déploiement de la fibre a représenté 462 000€ d'Investissements en 2024. Cela a permis d'assurer la sécurisation des réseaux entre nos bâtiments publics et a abouti à la mise en service de 14 caméras.

4* Le PPI de rénovation de l'école Romain Rolland rentre en phase de concours après la consolidation du cahier des charges.

5* Le dossier de la Plaine des Jeux avance, puisque le petit parc du Bois Gaston Dumont est engagé. Il servira d'îlot de fraîcheur pour les riverains de la jument blanche. Le montant des travaux s'élève à 180 000€.

6* Le PPI de performance énergétique concernant l'éclairage public a été réalisé en 2024 à hauteur de 200 000€ et intégré à la rénovation de la rue des acacias et du parking du cimetière.

D'autres travaux ont été réalisés dans la **Cour Gaston Dumont** pour un montant de 280 000 € TTC : reprise du revêtement, installation d'une nouvelle clôture et portail, installation d'un sol souple pour l'aire de jeu, déplacement du toboggan installé en 2023, montage d'une

cabane pour le stockage du matériel, jeux et marquage pédagogique et enfin plantation d'arbres et végétalisation de l'espace pour créer un îlot de fraîcheur.

Ils permettront à nos enfants et aux équipes enseignantes d'évoluer dans un cadre plus sécurisé et fonctionnel.

Aussi, nos services techniques ont été dotés cette année **d'un nouveau camion** multi fonctions d'un montant de 290 000 € leur permettant d'assurer les différentes astreinte neige et d'intervenir sur leur compétence en urgence à chaque instant.

Enfin, nos services mènent tout au long de l'année un travail de fond administratif très important permettant d'assurer la qualité des services publics. **J'en profite pour les en remercier, car ils œuvrent quotidiennement et partagent avec moi ce souhait de rendre aux Pénivauxois un service public de qualité auquel nous sommes tous attachés.**

Ces actions sont portées par de nombreux services au quotidien.

En urbanisme, **le Plan Local d'Urbanisme** et le Règlement Local de Publicité ont vu leurs orientations approuvées.

L'aménagement de l'ancienne parcelle **Well Logistic** est un bel exemple de travail en commun entre la commune et l'EPFIF, qui nous a permis de participer à l'élaboration d'un cahier des charges sur une grande parcelle de 3 hectares dont la ville n'est pas propriétaire.

Sur le plan social, des négociations difficiles concernant **l'agrandissement de notre Foyer Jeunes Travailleurs** ont été menées et ont abouti à la réalisation d'un bail emphytéotique. Ces 44 logements complètent le parc de logements sociaux.

Au niveau de **l'enfance**, la mise en place du Projet Educatif de Territoire qui concerne la vie entière de l'enfant de 0 à 18 ans donne de nouveaux moyens à notre politique de l'enfance.

Nous avons également eu en 2024 le renforcement du **Centre municipal de santé** avec 3 médecins généralistes, 2 gynécologues et, avec succès, une première journée de la parentalité qui devient un axe important de notre action sociale.

D'autres actions ont été menées telles que la mise en ligne du **nouveau site internet** avec des fonctionnalités plus élaborées et une meilleure clarté de navigation.

Le projet de **fermeture du site de déchets laissés à l'abandon** au tertre des roches permettra de retrouver un lieu sécurisé et renaturé. Cela permettra de retrouver une biodiversité conforme aux attentes du plan de paysage du Val d'Ancoeur.

Nous avons aussi défini le cadre de notre **Délégation de Services publics** avec la ville de Melun sur les réseaux de chaleur, pièce capitale de notre politique énergétique en temps qu'énergie renouvelable.

La Renaturation des zones humides à travers la réalisation d'une convention de mesures de compensations environnementales avec le SMITOM a aussi été l'accomplissement d'un travail partagé. D'un commun accord, la Ville de Vaux-le-Pénil et le SMITOM-LOMBRIC ont identifié un site d'environ 1 hectare, situé sur la Plaine des Jeux (près de la Buissonnière) pour accueillir ces mesures compensatoires. Ce projet, qui s'inscrit dans les orientations du Plan Local d'Urbanisme (PLU) vise plusieurs objectifs, définis en concertation avec le Comité Citoyen de la Plaine des Jeux :

- La préservation et la restauration de la biodiversité locale en recréant des habitats naturels
- La revalorisation environnementale du patrimoine communal.
- L'engagement envers le développement durable et la réponse de la commune aux enjeux climatiques et écologiques.

Le SMITOM-LOMBRIC financera entièrement les travaux et la gestion des sites restaurés, ainsi que le suivi et la maintenance sur 30 ans, pour un montant de 463 000 €. Ce projet s'inscrit également dans le cadre de l'aménagement paysager de la Plaine des Jeux.

Cela nous amène à parler de **notre Communauté d'Agglomération**, et à évoquer nos travaux communs. En tant que Vice-Président à la Culture de la Communauté d'Agglomération, je tiens à évoquer l'engagement de la CAMVS dans l'action culturelle, qui, je le rappelle, n'est pas une compétence déléguée. La pérennité des « Concerts des Amplifiés » en direction des lycées et des collèges est essentielle, tout comme l'orchestre Melun Val de Seine que nous connaissons bien. Le traditionnel ciné plein air, porté par la Communauté d'Agglomération, est un des rendez-vous favoris de nos concitoyens avec plus

de 600 entrées cette année. Je donnerai la parole au Président de la CAMVS avec plaisir pour que nous évoquions l'action de notre communauté d'agglomération au sein de notre commune.

Que pouvons-nous souhaiter pour 2025 ?

De continuer avec courage et obstination d'œuvrer pour le bien de notre ville à travers les axes politiques de notre mandat.

– **Un urbanisme mesuré et maîtrisé**, que la levée de carence à laquelle notre ville était soumise a reconnu. En effet, la décision de mise en carence de la Préfecture faisait suite à la production insuffisante de logements sur la période triennale 2020-2022, malgré les efforts constants de la Ville. Pour sortir de cet état de carence, la municipalité, appuyée par le service Habitat de la CAMVS, a signé le 08 mars dernier un Contrat de Mixité Sociale (CMS) avec l'État abaissant l'objectif de la triennale 2023-2025. À la suite d'un recours amiable, et les conditions étant désormais remplies, la Préfecture a accordé la levée de carence, levant les pénalités financières associées.

- **Poursuivre l'enjeu de l'inclusion et de l'accessibilité** à travers les voiries et la rénovation de nos bâtiments, les avancées du PAVE ainsi que les choix faits pour nos écoles. Vaux-le-Pénil fait partie des 10% de communes en France qui mettent en œuvre l'inclusion à travers une délibération sur un Plan de mise en Accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics « PAVE ». Le projet de la Ferme des Jeux, les travaux de voirie, l'ouverture de classe ULIS, et la prise en charge des Accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH) financées depuis des années sur le temps méridien par la commune et non plus par l'Education Nationale, y font écho.

De même que l'accueil pour le Département le 20 novembre dernier de l'après-midi handisport ouvert aux 10-17 ans à la Buissonnière.

- **Un environnement préservé**, de nos secteurs agricoles, et sanctuarisé dans la Plaine des Jeux, ainsi que pour nos espaces verts.

Des investissements dans nos écoles et nos parcs qui prennent en compte les changements climatiques (îlots de fraîcheur, plantation d'arbres, préservation des espaces verts)

- **La sécurité de nos espaces publics et de nos réseaux informatiques** renforcée sur le réseau fibre qui relie nos bâtiments et une vidéo protection efficace.

- **Une coopération renforcée entre notre Police municipale, la Police Intercommunale, et la Police nationale**, en nous appuyant sur une PM reconstituée et complétée en 2024 constituée désormais de 2 agents policier municipaux et 2 agents de surveillance de la voie publique (ASVP). Deux agents supplémentaires compléteront les effectifs en 2025.
- **Une action sociale toujours vigilante** et à l'écoute des enfants, des écoles, des familles et des évolutions d'une société dont on peine à identifier les grandes lignes politiques.

En conclusion, face aux problématiques climatiques, environnementales, sociales, la solution réside dans l'unité et la détermination. Ces valeurs, vous les incarnez au quotidien dans vos gestes, dans votre implication, dans vos efforts pour que notre commune reste un lieu de vie agréable et solidaire.

Il nous appartient, à tous, élus, habitants, associations, acteurs économiques et tous les partenaires, de renforcer ce tissu de liens qui fait notre force.

L'année 2025 doit être celle de l'union. Ensemble, dans la difficulté, nous devons continuer à regarder vers l'avenir. Oui, il y a des défis, des obstacles, des incertitudes, mais il y a aussi des occasions de nous réinventer. Notre capacité à rester unis face à l'adversité, à travailler collectivement, à prendre soin de notre territoire et à soutenir les plus vulnérables, est ce qui nous permettra d'aller de l'avant.

Je vous souhaite à toutes et à tous, une année 2025 pleine d'espoir, de réussites collectives, de solidarités renforcées et de projets qui nous rapprochent encore un peu plus. Je vous remercie pour votre engagement, pour votre soutien et pour la confiance que vous m'accordez.

Henri de Meyrignac, Maire de Vaux-le-Pénil